ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
PROVINCE DE FIGUIG
COMMUNE BOUANANE
******

# AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° :42./2026

La commune de Bouanane procède à l'achat sur bon de commande des prestations du présent avis en application de l'article 91 de décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics

- Objet : BETONNAGE DE QUELQUES RUES A HAY JBEL ET HAY JRADI AU CENTRE DE BOUANANE
- Consistance des prestations :

| N° | Désignation | U | Qte | Garanties exigés |
|---|---|---|---|---|
| 01 | BETONNAGE DE QUELQUES RUES A HAY JBEL ..... | M2 | 560 | les concurrents doivent envoyer au GMAIL:bouananebouananeregie26@gmail.com sur format PDF une attestation de caution bancaire relatif au dit bon de commande d'un montant de cinq milles dhs( 5000.00dhs ) avant la date d'ouverture de plis par une heure 30 min et après la confirmation l'attributaire doit déposer l'originale de l'attestation au bureau de la régie de dépenses de la commune. |
| 02 | BETONNAGE DE QUELQUES RUES A HAY JRADI ..... | M2 | 560 | |

*Lieu d'exécution ; **Commune de bouanane**

* date de livraison de la prestation : **7 jours après l'ordre de service.**

*Date limite de remise des plis **le 13.11.26. à 14 h**

*Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics ; www.marchéspublics.gov.ma.

A bouanane ,le : 10/11/2026.

مصطفى الصغير ES-SGHYER